

## Quand la France s'éveille à l'Inde

Boquérat, Gilles

Veröffentlichungsversion / Published Version

Arbeitspapier / working paper

### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Boquérat, G. (2011). *Quand la France s'éveille à l'Inde*. (DGAP-Analyse Frankreich, 1). Berlin: Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V.. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-54992-2>

### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer Deposit-Lizenz (Keine Weiterverbreitung - keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

### Terms of use:

This document is made available under Deposit Licence (No Redistribution - no modifications). We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document. This document is solely intended for your personal, non-commercial use. All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

# DGAPanalyse

Frankreich

Forschungsinstitut der  
Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik

März 2011 N° 1

## Quand la France s'éveille à l'Inde

par Gilles Boquérat



Deutsche Gesellschaft  
für Auswärtige Politik e.V.

Die DGAPanalysen Frankreich erscheinen im Rahmen des Deutsch-französischen Zukunftsdialogs, eines Gemeinschaftsprojekts der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik, des Institut français des relations internationales und der

Robert Bosch **Stiftung**

Herausgeber und Redaktion:  
Claire Demesmay und Katrin Sold

Kontakt: Claire Demesmay <[demesmay@dgap.org](mailto:demesmay@dgap.org)>

Herausgeber:

Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V. | Rauchstraße 17/18 | 10787 Berlin  
Tel.: +49 (0)30 25 42 31-0 | Fax: +49 (0)30 25 42 31-16 | [info@dgap.org](mailto:info@dgap.org) | [www.dgap.org](http://www.dgap.org) | [www.aussenpolitik.net](http://www.aussenpolitik.net)  
© 2011 DGAP

Die DGAP trägt mit wissenschaftlichen Untersuchungen und Veröffentlichungen zur Bewertung internationaler Entwicklungen und zur Diskussion hierüber bei. Die in den Veröffentlichungen geäußerten Meinungen sind die der Autoren.

## Sommaire / Summary

Gilles Boquérat

### Quand la France s'éveille à l'Inde

- Alors que l'Inde n'a longtemps joué qu'un rôle secondaire dans la politique étrangère de la France, les décideurs politiques et les entrepreneurs français s'intéressent de plus en plus à ce pays.
- La nouvelle dynamique des relations franco-indiennes, qui se traduit avant tout par l'institutionnalisation d'un partenariat stratégique, est liée aussi bien à l'importance croissante de l'Inde sur la scène internationale qu'à la nouvelle image de l'Inde en France.
- Les secteurs porteurs de la coopération bilatérale sont l'aéronautique, le nucléaire civil et la défense, ainsi que plus récemment les questions de développement durable. De plus, la France plaide pour que l'Inde soit davantage représentée dans la gouvernance mondiale.
- Malgré l'intensification de cette coopération, il reste un grand potentiel, en particulier dans le développement des relations commerciales entre les deux pays. L'accord de libre-échange entre l'Inde et l'Union européenne, prévu en 2001, pourrait y contribuer.

### When France Starts Looking at India

- While foreign relations between India and France have been long ignored, they have increasingly gained attention from companies and policy makers.
- This reevaluation of the relationship between India and France is best exemplified via the institutionalization of their strategic partnership, and is a direct reflection of the growing global importance of India as well as of changing perceptions of India in France.
- The aerospace, nuclear and defense industries and, most recently, problems of sustainable development are the primary sectors in bilateral co-operation.
- France has become an important advocate of India in international institutions.
- Despite the intensification of relations there is still great potential for collaboration, in particular concerning the development of bilateral trade agreements. The free trade agreement between India and the EU, planned for 2011, could lead to an increase in trade between the two regions.

## Table de matières

La prise en considération de l'Inde .....	5
Les secteurs porteurs de la relation bilatérale .....	6
Des échanges économiques encore insuffisants .....	8
Un potentiel en devenir .....	9
Notes .....	10

# Quand la France s'éveille à l'Inde

par Gilles Boquérat

Pour la seconde fois en moins de trois ans, en décembre 2010, le président Nicolas Sarkozy s'est rendu en visite d'État en Inde. Une telle fréquence reflète le regain d'intérêt de la France pour ce pays. Il n'en fut pas toujours ainsi. Il fallut attendre 1980, 33 ans après l'indépendance du pays, pour qu'un chef d'État français, Valéry Giscard d'Estaing, se déplace à New Delhi. Si son successeur, François Mitterrand, fit deux fois le déplacement en Inde (1982, 1989), l'attention portée au deuxième géant asiatique manquait de constance. Claude Cheysson, qui fut le premier ministre des Affaires étrangères (1981–1984) du président socialiste, avait bien évoqué, avec une empathie toute tiers-mondiste, un axe Mexico-Alger-New Delhi sur lequel pourrait s'appuyer la politique extérieure française, mais sans que cela ne dépasse la déclaration d'intention. L'Asie ne figurait pas parmi les priorités du président Mitterrand.<sup>1</sup>

Il y avait historiquement deux obstacles à une réelle proximité entre la France et l'Inde. D'abord, la France n'a pas de passé partagé avec l'Inde (les cinq « comptoirs » n'étaient guère que des confettis de l'empire colonial), dont les dirigeants après l'indépendance étaient plus familiers du monde anglo-saxon. Ensuite, si l'attitude gaullienne de revendication d'une indépendance de jugements fut appréciée à New Delhi car elle se rapprochait de l'idée de non-alignement, les deux pays évoluaient stratégiquement à la marge de systèmes d'alliance antagonistes durant la guerre froide. Si les relations bilatérales manquaient singulièrement de chaleur, elles étaient au moins exemptes de contentieux, surtout après l'indépendance des anciennes colonies françaises, un thème qui avait mobilisé la diplomatie indienne.

## La prise en considération de l'Inde

Il fallut attendre 1998, et la visite en Inde du président Jacques Chirac en janvier de cette année, pour que la France s'emploie à rattraper le temps perdu en réévaluant la place de l'Inde dans le système

international. Cette démarche passa par l'institutionnalisation d'un partenariat stratégique, signe de la volonté de stabiliser la relation et de l'inscrire dans la durée.<sup>2</sup> L'implication était claire : le souci de maintenir une délicate équidistance entre les frères ennemis du sous-continent n'était plus de mise et la relation avec l'Inde serait clairement privilégiée sur celle avec le Pakistan. Durant les décennies précédentes, la France, d'abord par solidarité occidentale, avait pu apparaître comme plus réceptive aux susceptibilités pakistanaises, notamment sur la question du Cachemire lorsque celle-ci avait été abordée aux Nations unies. Le dernier gros contrat d'armement avec le Pakistan remonte à 1994 et porta sur la vente de trois sous-marins de type Agosta 90-B, ainsi que deux autres marchés connexes : l'un, en 1995, avec Thomson CSF pour la fourniture des sonars, et l'autre, en 1996, avec Aérospatiale pour des missiles Exocet SM-39. Dans le cadre de la rivalité indo-pakistanaise, la France peut davantage se permettre d'être en retrait que les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui doivent composer avec leurs diasporas du sous-continent et avec un investissement géopolitique dans la région plus prononcé.

Si la visite du président Jacques Chirac en Inde en janvier 1998 avait permis d'initier une phase de rapprochement, les essais nucléaires auxquels l'Inde procéda en mai de la même année furent l'occasion pour la France de lui donner de la substance. Paris s'associa certes à la résolution 1172 du Conseil de sécurité du 6 juin, ainsi qu'au compte-rendu de la réunion du 12 juin des ministres des Affaires étrangères du G-8, pour demander à l'Inde – et au Pakistan – d'adopter un certain nombre de dispositions visant à prévenir toute escalade des tensions et une course aux armements nucléaires. Cependant, le refus de la France de soutenir l'application de sanctions fut apprécié à New Delhi.<sup>3</sup> En se démarquant notamment des États-Unis, la France apparut aux yeux des Indiens comme un pays soucieux de maintenir son autonomie de décisions face aux États-Unis. Un jugement conforté par la notion de multipolarité défendue par Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères

du gouvernement socialiste de Lionel Jospin (1997–2002), face à l'« hyperpuissance » américaine. Celui-ci déclina ce thème lors de sa visite en Inde en février 2000, en souhaitant la mise en place d'un monde d'orientation multipolaire dont l'Inde devrait être un des pôles.<sup>4</sup> Paris défendait aussi la nécessité d'un conseil de sécurité des Nations unies élargi, réformé, re-légitimé par cette réforme et dans lequel l'Inde devait avoir toute sa place en temps que membre permanent. Des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, la France fut la première à défendre cette position, ce qui lui valut la gratitude des dirigeants indiens qui s'impatientsaient de ne pas voir leur pays être reconnu à sa juste place par la communauté internationale.

Cette soif de reconnaissance devait d'ailleurs relativiser la relation avec la France à partir du moment où les États-Unis, avec la visite de Bill Clinton en Inde en mars 2000, manifestèrent leur volonté de tourner la page de la brouille survenue après les essais nucléaires. Car c'est bien le rapprochement avec Washington qui fut au centre des préoccupations de la politique extérieure indienne au cours de la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle. Inquiets de la montée en puissance de la Chine, les États-Unis se montrèrent notamment soucieux de soutenir l'Inde, dans la mesure où elle était susceptible de contrecarrer l'extension de l'influence chinoise. Les moyens de la France étaient bien plus limités en ce domaine, même si le général de Gaulle estimait qu'étant les « champions de l'équilibre, nous [avons] les meilleures raisons de souhaiter que, face à la Chine, l'Hindoustan affirme sa consistance ».<sup>5</sup>

La volonté d'approfondir la relation avec l'Inde part aussi du constat que la France ne pourra conserver un rôle de premier plan dans un monde interdépendant qu'en développant des liens étroits avec les grandes puissances de demain. L'émergence d'un G-2 américano-chinois serait bien éloignée du concept de multipolarité. L'Inde est un facteur de stabilité assis sur un système démocratique qui a fait ses preuves dans une Asie méridionale où les facteurs de tensions sont nombreux. De plus, l'Inde est moins source de controverses que la Chine pour laquelle chaque déplacement officiel fait resurgir la question du traitement à accorder aux atteintes aux droits de l'homme.

Dans un contexte où l'Inde est de plus en plus courtisée (les chefs d'État et de gouvernement des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité s'y sont rendus au cours du deuxième semestre 2010), le plus difficile est de chercher à se démarquer des autres « prétendants ». Alors que le président Barack Obama affirma soutenir l'attribution à l'Inde d'un statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies lors de sa visite en novembre 2010, Nicolas Sarkozy plaida pour la participation de l'Inde à cette institution au cours des deux années à venir au titre de membre non permanent. De plus, la France a promis que New Delhi pourrait compter sur elle pour appuyer sa participation à tous les organismes légiférant sur le régime de non-prolifération et souhaite voir l'Inde assumer pleinement ses responsabilités de « géant d'aujourd'hui » au sein des organes de la gouvernance mondiale. La France présidant le G-20 en 2011, le président Sarkozy a sollicité le soutien du premier ministre indien sur les thèmes qu'il entend défendre : adoption d'un nouvel ordre monétaire international afin de maîtriser les fluctuations monétaires, lutte contre la volatilité du cours des matières premières et agricoles, financements innovants pour lutter contre le réchauffement climatique. Le développement rapide de l'économie indienne enregistré ces dernières années fait de ce pays un acteur qui ne peut plus être ignoré dans le processus décisionnel. Un signe récent a été la réévaluation des droits de vote de l'Inde au Fonds monétaire international (FMI) portés à 2,6%, certes loin derrière la Chine (6,1%), mais devant la Russie (2,5%) et le Brésil (2,2%).

## Les secteurs porteurs de la relation bilatérale

Il est symbolique que le président français ait commencé sa visite en Inde par la ville de Bangalore (Bangalore), cœur de la révolution informatique indienne, mais aussi, et plus anciennement, siège de l'aéronautique (*Hindustan Aeronautics Limited* y est installé) et de la recherche spatiale. L'aéronautique et l'aérospatiale sont au premier rang des secteurs français les plus exportateurs vers l'Inde en 2010.<sup>6</sup> Depuis le début des années 1970, il existe une coopération entre le Centre national d'études

spatiales (CNES) et l'*Indian Space Research Organisation (ISRO)*, créé en 1969. Le CNES a notamment apporté son expertise dans la réalisation de petits satellites, secteur sur lequel l'Inde s'est spécialisée et a récemment co-développé avec l'ISRO deux satellites consacrés à la recherche atmosphérique et à l'étude de la circulation océanique, dont les lancements par des fusées indiennes PLSV sont prévus en 2011. Depuis 1980, le lanceur européen Ariane a envoyé 14 satellites indiens dans l'espace. Sept ans après la mise en orbite géostationnaire d'un satellite propulsé par une fusée indienne et le lancement par l'Inde en octobre 2008 d'un vaisseau lunaire, ce pays pourrait bientôt être non seulement un partenaire, mais aussi un concurrent sérieux sur le marché des lanceurs.

Autre secteur sur lequel la France a beaucoup misé en Inde, celui du nucléaire civil. Là aussi, la coopération est ancienne, puisque les contacts entre les agences à l'énergie atomique française et indienne suivirent de près l'indépendance de l'Inde. Elle a été un temps suspendu après l'explosion nucléaire « pacifique » de mai 1974. Plus récemment, la France a été particulièrement active au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique et du Groupe des fournisseurs de nucléaire (GFN) pour réclamer une « exception indienne » afin d'obtenir la levée des entraves à une coopération nucléaire civile. Alors que New Delhi n'a jamais voulu signer un traité de non-prolifération jugé discriminatoire, Paris soutient une participation accrue de l'Inde aux initiatives internationales en matière de non-prolifération et à son adhésion aux régimes multilatéraux de contrôle des exportations (GFN, régime de contrôle de la technologie des missiles, arrangement de Wassenaar, etc.).

Dans la foulée du feu vert du GFN, un accord de coopération dans le nucléaire civil, ouvrant la voie à la vente de réacteurs, a été signé le 30 septembre 2008 lors du déplacement à Paris de Manmohan Singh, le Premier ministre indien. En février 2009, AREVA a signé avec *Nuclear Power Corporation of India (NPCI)* un protocole d'accord, confirmé par un accord-cadre en décembre 2010, pour la construction de deux réacteurs nucléaires de troisième génération EPR (*European Pressurized Reactor*) de 1650 mégawatts chacun à Jaitapur (Maharashtra),

alors que la capacité totale installée est actuellement de l'ordre de 4700 MW (environ 3% de la puissance totale électrique installée). Ces centrales devraient être opérationnelles d'ici 2020, pour un coût de 9,3 milliards de dollars, incluant la livraison de combustible durant 25 années. AREVA pourrait à terme fournir six réacteurs nucléaires qui s'inscriraient dans l'ambitieux projet de passer à 63 GW d'électricité d'origine nucléaire d'ici 2035.

Dans l'immédiat, il reste encore à lever un certain nombre d'obstacles, notamment celui lié à l'adoption à l'été 2010 d'une loi par le Parlement indien – une retombée du traumatisme causé par la catastrophe de Bhopal en 1984 – faisant porter sur le fournisseur d'équipements, et non l'opérateur, toute responsabilité en cas d'accident. Alors que Paris demande l'application de la réglementation internationale, en l'occurrence la convention de Vienne relative à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, le gouvernement indien a laissé entendre qu'il pourrait adopter un décret d'application modulant les responsabilités en cas d'accident.

Les coopérations dans le secteur du nucléaire et dans le domaine de la défense ont traditionnellement structuré la relation bilatérale. Il n'est donc pas étonnant de constater que l'autre dossier financier important abordé lors de la visite en Inde a été la modernisation par les sociétés Thales et Dassault de 51 avions de chasse Mirage 2000-5 livrés à l'Inde au cours des années 1980. Depuis les années 1950, la France a équipé l'armée de l'air indienne. Les premiers avions livrés furent les « Ouragan » et les « Mystère IV » de Dassault. Cette société, avec le « Rafale », participe également à l'appel d'offres portant sur l'acquisition par l'Inde de 126 avions de chasse. La décision finale du gouvernement indien en la matière est sans cesse reportée. Pendant la guerre froide, la France a été le troisième fournisseur d'armes à l'Inde, derrière l'Union soviétique et le Royaume-Uni. A l'inverse des deux superpuissances de la guerre froide, les ventes d'armes françaises à l'Inde et au Pakistan ont essentiellement été dictées par des considérations commerciales. La décennie écoulée a été marquée par la vente, après de laborieuses négociations, de six sous-marins Scorpène.

Il existe une coopération opérationnelle entre les armées des deux pays, illustrée par les quatre exercices conjoints qui se sont déroulés entre les deux forces aériennes depuis 2003 (exercices Garuda) et surtout, depuis 2001, les exercices annuels entre les marines des deux pays (exercices Varuna). La possibilité d'une coopération accrue dans la lutte contre la piraterie, notamment dans le golfe d'Aden, est à l'étude. La lutte anti-terroriste s'invite également dans la relation bilatérale en matière de sécurité avec l'objectif de développer une coopération opérationnelle. Sarkozy, comme l'avait fait Obama quelques jours plus tôt, a rendu hommage à Mumbai aux victimes des attentats de novembre 2008 et a invité les autorités pakistanaises – suscitant leur déplaisir – à faire preuve de plus de détermination contre les sanctuaires djihadistes situés sur son territoire. Le sort de l'Afghanistan et la nécessité de développer les forces nationales de sécurité a inévitablement été abordé. L'Inde et la France y sont confrontées à une menace commune du fait de leur engagement militaire ou dans la reconstruction du pays.

Alors que l'Inde importe encore 70% de son armement, la perspective de voir les forces armées indiennes consacrer quelque 50 milliards de dollars à l'acquisition d'armements au cours des dix années à venir aiguise les appétits. On observe toutefois le passage de plus en plus affirmé d'une relation client-fournisseur à une logique de co-développement et de transfert de technologies. Une évolution appelée à s'accroître avec l'adoption de la clause de « offset ». Celle-ci vise à soutenir la modernisation de l'industrie nationale de l'armement et une plus grande implication du secteur privé, en prévoyant que dans tout contrat signé avec l'étranger, au moins 30% de sa valeur bénéficie à des entreprises indiennes. Safran doit co-développer un moteur d'avion de chasse et MBDA va concevoir avec *Bharat Dynamics Limited* un missile sol-air de courte portée.

## Des échanges économiques encore insuffisants

En 2008, lors de la précédente visite de Nicolas Sarkozy, l'objectif avait été fixé de doubler les échanges commerciaux d'ici 2012. Une ambition

maintenue malgré un recul des échanges commerciaux en 2009. La France n'a représenté que 1,5% des importations indiennes en 2008–09 et 1,6% des exportations indiennes. Le volume des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Allemagne est presque deux fois et demi supérieur, et 5,5 fois plus élevé avec la Chine.<sup>7</sup> Les exportations françaises en Inde souffrent toujours du même handicap : elles sont trop tributaires de gros contrats. Quant aux importations de produits indiens, elles relèvent pour plus de 40% de textile, d'habillement, de cuir et de chaussures. La conclusion d'un accord de libre-échange entre l'Inde et l'Union européenne (UE) prévue pour l'année 2011, après plusieurs années de négociations, devrait dynamiser les échanges une fois les derniers obstacles levés. Outre la volonté européenne d'inclure le respect de clauses sociales et environnementales, l'UE souhaite une plus grande ouverture de l'Inde aux secteurs des assurances et de la grande distribution alors que l'Inde veut tirer bénéfice d'une main d'œuvre qualifiée dans le secteur des nouvelles technologies.

La France, avec 1,5% des investissements directs étrangers sur la période 2000–2010, est au quatrième rang européen derrière la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et au neuvième rang mondial. Les entreprises françaises s'intéressent plus qu'auparavant à l'Inde, mais cependant moins qu'à la Chine. Avec un taux de croissance franchissant à nouveau la barre des 8%, l'Inde est un pays sur lequel les grands groupes ne peuvent pas faire l'impasse. On trouve en Inde 300 filiales d'entreprises françaises, soit quelques 750 implantations qui emploient près de 175 000 personnes (doublement en cinq ans). Avec l'objectif de dynamiser la relation, un forum franco-indien des chefs d'entreprise a été créé en 2009, chargé notamment d'aborder les questions d'énergie, d'infrastructures ou encore de joint venture dans des pays tiers. Le coût du rattrapage pour l'Inde dans le domaine des infrastructures est estimé à 500 milliards de dollars et passera par des partenariats public-privé. Des investissements significatifs ont été réalisés par des entreprises françaises basées en Inde dans les domaines de l'industrie automobile (ex : usines Renault et Michelin au Tamil Nadu), des matériaux de construction (ex : Lafarge possède des cimenteries et centrales

à béton et produit des plaques de plâtres), des équipements électriques (ex : Schneider développe ses activités dans le domaine de l'efficacité énergétique), des services publics d'eau (ex : usine de traitement d'eau Veolia à Nagpur) et du transport ferroviaire (ex : Alstom est notamment associé au développement du métro à Delhi et Chennai). Le développement de la filière agro-industrielle est également prometteur dans un secteur agricole où seule une très faible part de la production est transformée. L'accès au marché indien reste toutefois compliqué (légalisations douanière et fiscale, difficultés administratives, etc.), notamment pour de petites et moyennes entreprises. Le sentiment souvent partagé est que la maturation du processus d'ouverture n'est pas achevée et que, du côté indien, un bon niveau de croissance peut être atteint sans avoir à faire des efforts particuliers pour attirer les capitaux étrangers.

Dans le sens des investissements indiens en France, on dénombre 90 entreprises présentes sur le territoire national. La France est le troisième pays d'accueil en Europe. Pour la moitié, il s'agit de bureaux commerciaux visant à se rapprocher du marché européen et pour plus du tiers d'investissements concernant les services liés aux technologies de l'information.

La question du développement durable est également un axe porteur de la relation bilatérale. Si les émissions de dioxyde de carbone par habitant de la France sont environ cinq fois supérieures à celles de l'Inde, cette dernière se situe en termes absolus au quatrième rang mondial. En juin 2008, le gouvernement indien a annoncé un plan d'action afin de promouvoir un développement durable. Au début de la même année, une déclaration commune franco-indienne sur le changement climatique avait été adoptée dans le but de mettre en œuvre des programmes de coopération technique qui se heurtent à la difficulté de trouver des financements. L'Agence française de développement (AFD) participe à des projets de reforestation en Assam ou d'amélioration du traitement des eaux et des transports urbains au Rajasthan. L'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) a signé en 2006 un accord-cadre avec le *Bureau of Energy Efficiency* indien afin de mieux gérer l'ap-

visionnement électrique. En outre, la France participe au développement, sous la forme de participations à l'enseignement, d'un nouvel *Indian Institute of Technology* à Jodhpur tourné vers les énergies renouvelables.<sup>8</sup> Au niveau universitaire, plus de 200 accords-cadres favorisant la mobilité des étudiants ont été signés par des établissements d'enseignement supérieur français et indiens. Il est intéressant d'observer qu'un nombre grandissant d'étudiants français font, au cours de leur cursus universitaire, un stage en Inde.

## Un potentiel en devenir

À la veille de la visite de Nicolas Sarkozy en Inde, Kanwar Sibal, un ancien diplomate qui fut ambassadeur de l'Inde en France, écrivait que « jusqu'à maintenant, en dépit d'une bonne entente politique basée sur le respect mutuel, l'égalité, l'attachement partagé à des positions indépendantes sur les dossiers internationaux et la reconnaissance des bénéfices tirés d'une coopération poussée dans divers domaines, le plein potentiel de cette relation est resté en devenir ».<sup>9</sup> De fait, un thème récurrent côté français a été de déclarer que la relation de la France avec l'Inde n'est pas au niveau où elle devrait être. Le retard pris est d'autant plus difficile à combler qu'une Inde émergente est l'objet de plus en plus d'attention, ce qui lui permet de négocier des liens qualitativement plus favorables avec ses partenaires et place la France en situation de demandeur. Un éditorialiste indien a observé avec flegme que pour New Delhi, « un partenariat stratégique solide avec la France améliore sa capacité de marchandage avec toutes les autres puissances majeures sur un large éventail de questions, de la coopération nucléaire civile à la collaboration industrielle en matière de défense et du partenariat spatial à la gouvernance globale ».<sup>10</sup> Longtemps oubliée, l'Inde est de plus en plus présente dans le discours des décideurs politiques et des chefs d'entreprise, même si la précellence revient à la Chine. Il reste à voir cependant si les acteurs concernés feront l'effort financier nécessaire pour accompagner cette manifestation d'intérêt. L'image de l'Inde en France a changé : d'une perception traditionnellement axée sur ses archaïsmes sociaux (système des castes, dots dans le cadre de mariages arrangés,

travail des enfants, etc.) ou sur son héritage spirituelle, le pays apparaît désormais comme aspirant à la modernité et est devenu incontournable dans un monde globalisé.

Gilles Boquérat est responsable du programme Inde à l'Institut français des relations internationales (Ifri), Paris.

## Notes

- 1 Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'ouvrage d'Hubert Védrine : *Les mondes de François Mitterrand. À l'Élysée, 1981–1995*, Paris 1996, où le continent asiatique est absent.
- 2 Dialogue stratégique biennuel au niveau des conseillers pour la sécurité nationale, consultations annuelles entre les secrétaires d'état aux affaires étrangères, groupe de travail sur le terrorisme, haut comité sur les questions de défense, commission bilatérale pour la coopération économique et technique.
- 3 Paris manifeste plus d'impatience à l'encontre des ambitions nucléaires iraniennes et se félicite de voir New Delhi, dans le communiqué final concluant la visite de Sarkozy en Inde, réitérer que Téhéran doit s'acquitter de ses obligations à l'égard de l'AIEA et du conseil de sécurité des Nations unies.
- 4 Voir *India and France in a Multipolar World*, Proceedings of a seminar (Centre de Sciences Humaines, Manohar), 16–17 février 2000, New Delhi 2001, 223 p.
- 5 Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, Le renouveau 1958–1962/ L'effort 1962 ...*, Paris 1970, p. 281.
- 6 *Les Échos*, 3 décembre 2010.
- 7 In: *Economic Survey, 2009–10*, Ministry of Finance, Government of India, New Delhi 2010.
- 8 Les institutions qui contribuent au projet sont: EPITA (Ecole pour l'Information et les Techniques Avancées), Ecole Centrale, Polytechnique, Supélec, Université technologique de Troyes.
- 9 Kanwal Sibal, *Rising India Must Tap Full Potential of Ties With France*, 3 décembre 2010, <<http://www.orfonline.org>>.
- 10 Editorial: *French connections*, *The Indian Express*, 7 décembre 2010.